

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE DE PRODUCTION DE RIZ EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.A.P.R. CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 1144, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE DE PRODUCTION DE RIZ EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.A. P.R. CI »

Objet : ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LA PRODUCTION, L'ENCADREMENT ET LE CONSEIL EN AGRICULTURE ET AUSSI DANS LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES. DISTRIBUTION DE TOUS PRODUITS AGROALIMENTAIRES A DOMICILE ET ORGANISATION DES FOIRES ALIMENTAIRES. DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE
NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 1144, Ilot 47

Dirigeant(s) M ADJI AKPE PRINCE CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01237 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08761/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

